



# 79



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex  
Siège : école Jules Ferry 5 Rue André Breyer à Tarbes  
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06  
Email : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr) Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

## ANNONCES DE LUC CHATEL CONCERNANT LA REVALORISATION DES DEBUTS DE CARRIERE

Lors de son passage au salon de l'éducation jeudi 24 novembre, le ministre, Luc Chatel, a annoncé son intention de revaloriser les enseignants en début de carrière.

Cette revalorisation concernerait 107 000 enseignants et le coût de la mesure est estimé à 72 M€. Ces mesures prendraient effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2012.

Reclassement indiciaire proposé

		Ancienne grille		Propositions Chatel		
Ancienneté	Echelon	IM	Traitement net	nouvel IM	Traitement net	Evolution
Première année	3	410	1579,51 €	432	1664,26 €	+ 5,4 %
Après un an	4	431	1660,40 €	445	1714,34 €	+ 3,2 %
Après 3 ans et 6 mois	5	453	1745,16 €	458	1764,42 €	+ 1,1 %
Après 7 ans	6	467	1799,09 €	467	1799,09 €	=

### Remarques :

Les valeurs données en net ne tiennent pas compte de la hausse du taux de cotisation pension qui augmentera le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et les années suivantes.

La nouvelle grille fait apparaître une faible progression indiciaire entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> échelons (moins de 35 € en net), ce qui ne donnera pas aux jeunes collègues le sentiment d'avoir été réellement promu.

## Commentaires

Le SNUipp-FSU avait écrit le 9 novembre dernier au ministre de l'Éducation nationale pour demander une revalorisation pour tous les enseignants.

En faisant ces annonces, le ministre reconnaît que la question salariale reste une question sensible pour les enseignants. Les comparaisons internationales et en particulier les travaux de l'OCDE confirment que le salaire des enseignants en début de carrière est un des plus faibles d'Europe. La France est d'ailleurs le seul pays de l'OCDE où le salaire moyen des enseignants a baissé ces 10 dernières années.

Ce second coup de pouce en début de carrière ne compense pas la perte de salaire versé pendant l'année de PE2. Les mesures proposées sont loin de régler l'ensemble de la question salariale. Les annonces ne concernent que les 7 premières années de la carrière (essentiellement les 3 premières années) et écartent, une fois encore, l'immense majorité des enseignants.

De plus elles interviennent dans un contexte où le pouvoir d'achat des enseignants est rogné par le gel de la valeur du point d'indice, l'augmentation du taux pour pension et l'introduction d'un (voire deux) jours de carence.

Les annonces ne répondent donc pas à la situation injuste et inégalitaire que vivent les professeurs des écoles tant au niveau salarial qu'en termes de déroulement de carrière. Le SNUipp-FSU demande une révision complète de la grille et des mesures pour que tous les enseignants puissent finir leur carrière à l'indice terminal du corps

cordialement  
joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, **ensemble** on les défend !

